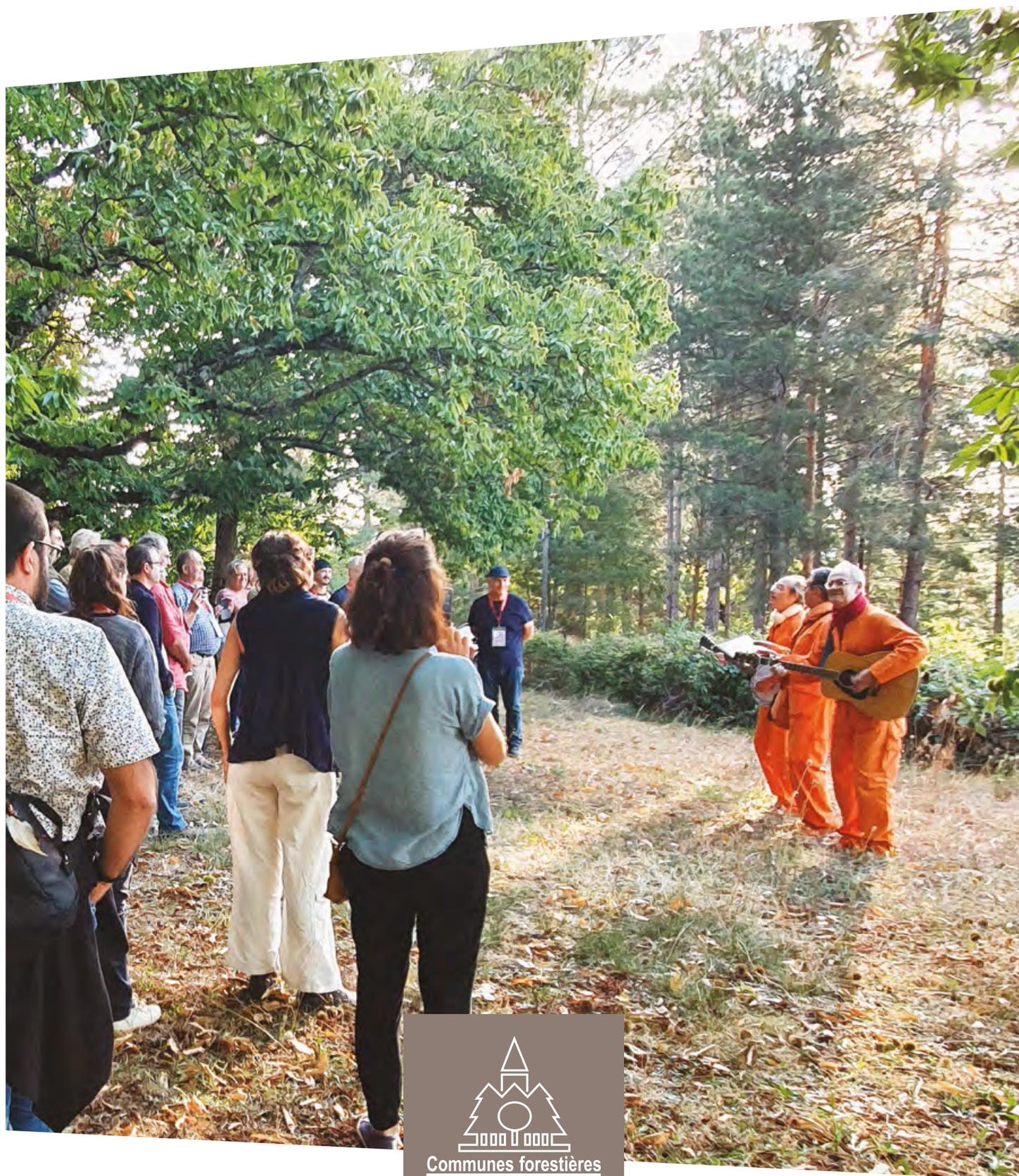
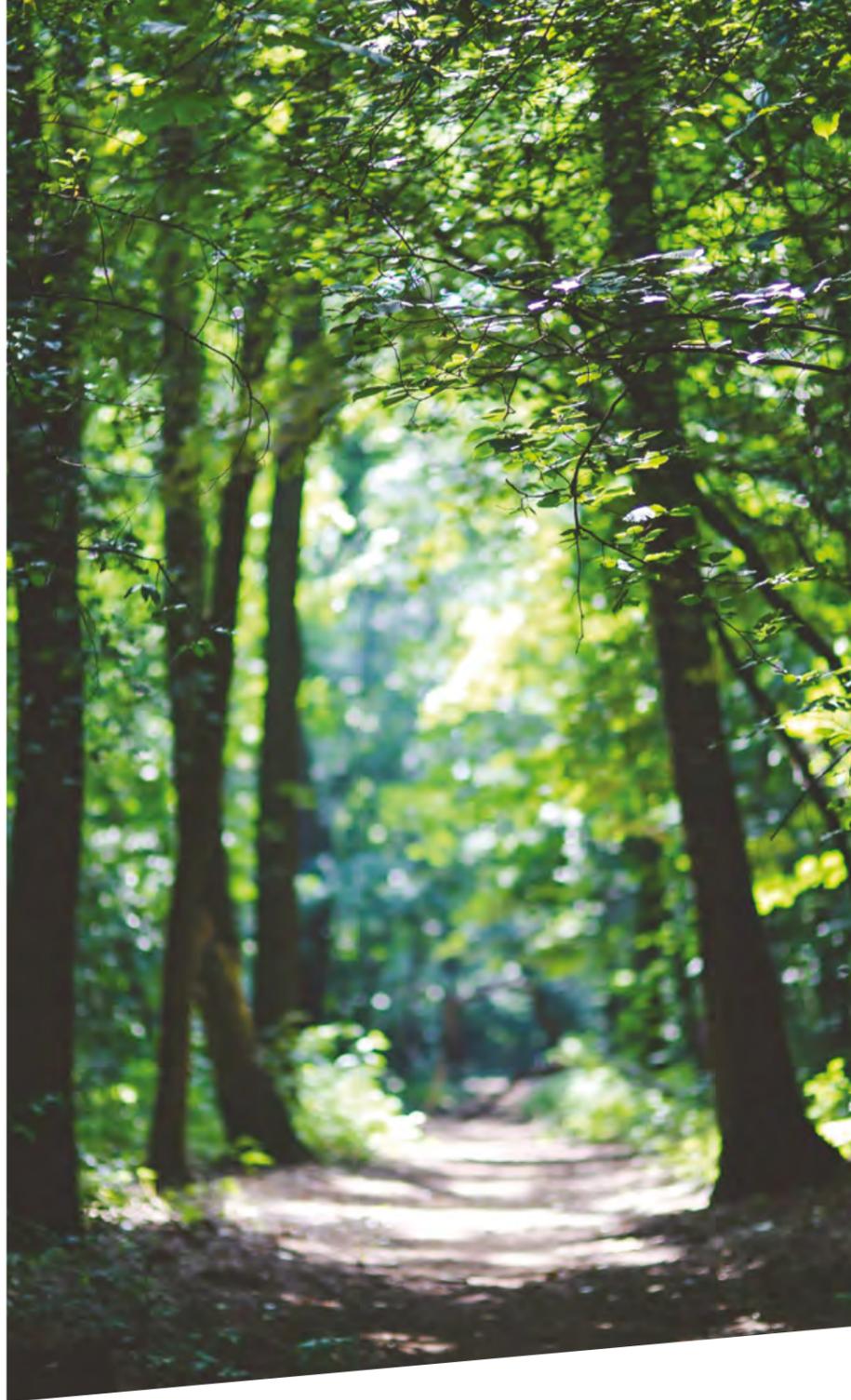


Fédération nationale des Communes forestières

Guide de l'élu forestier-médiateur



Communes forestières
Fédération nationale



SOMMAIRE

- 4 **Édito** de Philippe CANOT, Président de la FNCOFOR
- 5 **Avant-Propos**
Le rôle de l'élu médiateur par Barbara BLIN BARROIS,
Chercheuse en coopération territoriale, Couleur Forêt
- 7 **Les rôles de l'élu forestier**
- 8 **Comment mettre en œuvre une stratégie
de médiation sur mon territoire ?**
- 10 **Les indispensables de
l'élu forestier-médiateur**
- 16 **Écouter
& comprendre**
- 23 **Développer l'échange avec et
entre tous les usagers de la forêt**
- 44 **Pérenniser des
gouvernances forestières**
- 52 **Exemple** La stratégie de médiation du territoire
de la communauté de communes de la Haute Comté (70)



Dans un contexte de **changement climatique qui remet en cause les modèles connus et éprouvés**, la gestion des forêts est aujourd'hui questionnée. Les **acteurs de la filière, les associations et les citoyens** s'interrogent sur l'avenir de nos forêts et leur rôle dans la transition écologique ; ces sujets sont largement relayés dans les médias et prennent une **place importante dans le débat public**. Pour répondre à ces questionnements, de **nouvelles formes de dialogue et de gouvernance émergent**.

Les élus des communes et des collectivités forestières, quotidiennement en contact avec les acteurs forestiers, ont un rôle clef à jouer. Représentants de la commune, aménageurs, maîtres d'ouvrage, responsables de la sécurité publique, les élus locaux assurent également un rôle de **médiateur**, notamment dans la sensibilisation du grand public et dans l'animation du dialogue territorial au sujet de projets forêt-bois.

En 2021, le Gouvernement a organisé les Assises nationales de la forêt et du bois auxquelles la Fédération nationale des Communes forestières a grandement contribué. Les conclusions fortes rappelaient **l'importance de rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière**.

En ce sens, la FNCOFOR et ses Unions Régionales travaillent sur la thématique du dialogue forêt-société depuis plusieurs années. Les élus de notre Fédération approfondissent le sujet, notamment au sein du **groupe de travail fédéral** dédié et les Communes forestières portent, depuis 2020, avec le soutien de l'interprofession France Bois Forêt, le **programme « Élu forestier-médiateur »**. **Afin d'accompagner les élus dans leurs missions de médiation sur les sujets forestiers, les Communes forestières ont créé, développé et testé avec leurs partenaires des méthodes et des outils de dialogue territorial.** Ils sont présentés dans ce guide.

Mesdames et messieurs les élus, chers collègues,
emparez-vous de ces exemples de bonnes pratiques, faites-les vivre et évoluer pour compléter et enrichir cette boîte à outils, permettant à tout élu forestier de devenir pleinement médiateur.

Philippe CANOT
Président de la FNCOFOR



Le rôle de l'élu médiateur par Barbara BLIN BARROIS,
Chercheuse en coopération territoriale, Couleur Forêt

Les forêts constituent une ressource multifonctionnelle que l'on ne présente plus¹, un « musée vert² » qui reçoit 700 millions de visites annuelles, un risque permanent³, un symbole⁴. En tant que garant de la paix sociale et de l'intérêt général, l'élu, que sa collectivité soit ou non elle-même propriétaire de forêt, est interpellé dans « l'arène d'action collective⁵ » d'une forêt multi-parties prenantes⁶, où se combinent une variété de faisceaux de droits⁷. C'est ainsi que l'élu a la charge d'associer différents acteurs légitimes : autorités publiques, forestiers, propriétaires, usagers conventionnés ou occasionnels, citoyens, groupes de pression démocratique et leurs relais médiatiques tintant d'immédiateté.

Dans une société à plus de 90% urbaine ou péri-urbaine⁸, dotée d'une culture plus servicielle que terrienne, une difficulté majeure réside dans **l'hétérogénéité de la culture forestière des parties prenantes**. La médiation offre alors, en **pédagogie préventive des risques latents d'incompréhension**, une palette de dispositifs. L'interconnaissance offre opportunément aux non-forestiers et aux forestiers de considérer leurs savoirs et savoir-faire respectifs. Cette médiation doit d'ailleurs pouvoir **s'évaluer par ses effets féconds en initiatives nouvelles** sous la forme de mutualisations sociales et de coopérations économiques. Le retour sur investissement des efforts de médiation !

Mais, quelquefois, la forêt est le théâtre⁹ de conflits locaux, liés ou non à la forêt elle-même, porteurs d'idéologies, de concurrences patrimoniales ou de mémoires aux solidarités imperceptibles. La médiation doit alors intégrer **une fonction curative de litiges pré-judiciables, qui requiert un savoir-faire psychosocial**, pour investiguer les motivations réelles, enfouies sous les discours, et entreprendre de réduire, voire d'éteindre le conflit.

L'élu, qui ne dispose pas nécessairement de l'expérience ni de la formation adéquate pour accomplir cette médiation¹⁰, rencontre ainsi **une seconde difficulté : adopter les justes position et posture**.

Aussi, quels que soient les outils et techniques de médiation disponibles, l'étape méthodologique décisive consiste préalablement à se mettre en situation d'écoute active pour se questionner, tel un sage, à juste distance.

1. Fonctions forestières et chiffres - 2. Une pratique socio culturelle à mi-chemin entre un usage « contemplatif » (exploration, rêverie, inspiration) et un usage « instrumental » (sport, chasse, cueillette, pique-nique) décrite par Bernard KALAORA (Radiographie du loisir en forêt - Eyrolles, 2000) - 3. Id. En 2022, 4378 feux de forêt soit une commune sur 8 (source BDIFF/SDES 2023) - 4. La forêt symbolique (OIF Conférence de Rio+20, 2012) 5. Le cadre d'analyse des Action Arenas a été développé, avec ses collègues, par Elinör Oström, politologue et cofondatrice du réseau International Forestry Resources and Institutions (IFRI) - 6. Rappelons qu'une partie prenante est une personne volontairement ou involontairement concernée, impactant ou impactée par l'existence d'une ressource, d'un projet, d'une activité ou d'un risque. - 7. Les faisceaux de droits envisagent l'articulation des droits de chacune des parties prenantes à aliéner, jouir, exploiter, user, prélever, accéder, circuler, etc. au sein de la communauté concernée par une même ressource. - 8. Source Insee No 316 paru le 28/12/2023 : base 2021 Urbain 45,4 Mh, (67%) Rural sous influence urbaine 17,5 Mh (26%) - Rural hors influence des pôles 4,4 Mh (7%) - 9. La forêt comme un théâtre - Thèse B. Boutefeu - 2007 HAL tel-00174838 - 10. Enquête AMF-CEVIPOF/SciencesPo - Des maires engagés mais empêchés - 2023

Le rôle de l' élu médiateur par Barbara BLIN BARROIS (suite)

Quelle est la position de la collectivité vis-à-vis de l'enjeu de médiation ? Ses rôles pluriels peuvent entraîner des confusions.

CIBLER L'ENJEU

Au-delà des polémiques entretenues par la société médiatique, où se fonde l'origine propre et réelle du jeu d'acteurs ? Est-ce un enjeu paysager, écologique, économique ? Peut-on l'aborder frontalement ou par étape ?

POSITIONNER LA COLLECTIVITÉ

Vient-elle en réaction ou en proposition ? Est-elle partisane ou médiatrice ? Cherche-t-elle à imposer, à concerter, voire à coconstruire et responsabiliser dans la durée, selon quel degré de participation (voir l'échelle d'Arnstein revisitée ci-dessous) ? Devrait-elle s'associer à d'autres collectivités ou acteurs qualifiés, à quelle échelle pertinente ?

QUELLE EST LA JUSTE POSTURE DE L'ÉLU LUI-MÊME ? ET QUI EST LE MIEUX POSITIONNÉ POUR ACCOMPLIR UNE MÉDIATION ?

Moi-même en tant que personne portant l'autorité : suis-je en position d'écoute active ? Puis-je réaliser une médiation, sans biais d'intérêt public ou personnel, lié à mes « diverses casquettes locales » ? Dois-je déléguer la médiation ? Quelles sont les ressources mobilisables chez mes partenaires alentours ?

S'ENTOURER

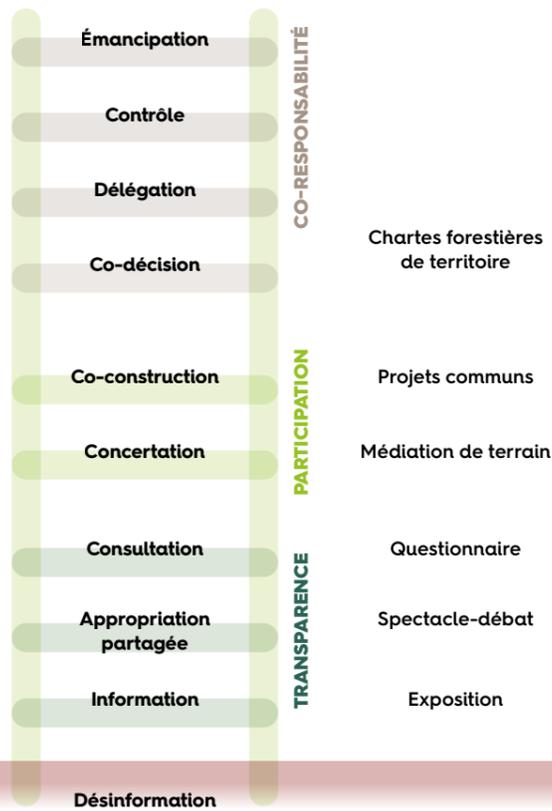
Sur quels profils de tiers interfaces¹¹ pourrais-je tactiquement m'appuyer sur le territoire pour faciliter durablement les transformations attendues ? Un acteur libre (par exemple, un habitant du village), et/ou missionné (par exemple, un intervenant) et/ou institué (par exemple, un membre d'une organisation partenaire telle que les associations de Communes forestières ou un Parc Naturel Régional) ?

DIVERSIFIER LES MODALITÉS DE MÉDIATION

Chaque individu étant doté d'un ensemble de facettes sensibles à l'apprentissage, comment le dispositif de médiation prévoit-il de s'actionner : appropriation par la pratique ; connaissances essentielles accessibles aux non-experts ; documents détaillés apaisant les profils exigeants ; controverses élevant le raisonnement collectif ; enfin, l'attachement social nourri par le sensoriel, l'artistique, l'humour¹², et conforté par un esprit de convivialité et son organisation, sa qualité logistique¹³, ses règles d'équité et ses rituels. Autant de composantes constitutives d'un *Bien vivre ensemble*¹⁴ qui s'installe par itération entre apprendre, faire et se projeter ensemble, au sein d'une communauté de citoyens¹⁵.

Plusieurs enjeux appellent ainsi l'effort de médiation. Décrisper l'incertitude et envisager les futurs souhaitables exige de mieux partager les ressources scientifiques dans l'espace social. Consolider les choix politiques d'avenir requiert de débattre publiquement des hypothèses foncières, d'aménagement, d'écologie et d'économie territoriale. Enfin, conduire une politique durable incite à partager la charge de la sphère patrimoniale induite par la forêt avec le citoyen, entre prises d'initiative et contrepartie en responsabilité.

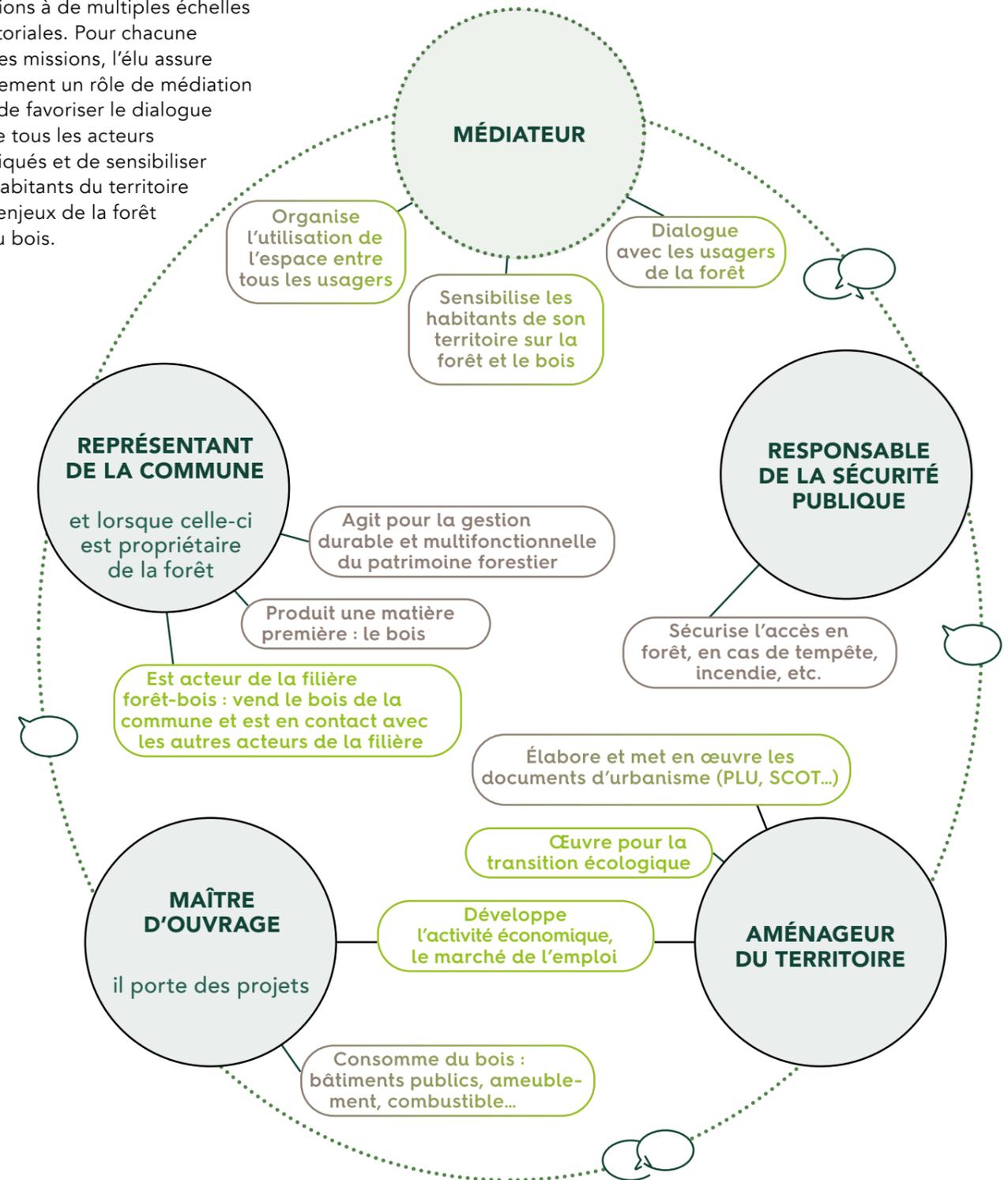
EXEMPLES DE DISPOSITIFS PRÉSENTÉS DANS CE GUIDE PLACÉS SUR L'ÉCHELLE D'ARNSTEIN



11. Les tiers interfaces assurent un lien de fait ou involontaire entre les catégories d'acteurs. - 12. L'humour est utilisé en facilitation comme un dispositif de distanciation conceptuelle et émotionnelle. - 13. Incluant le choix des espaces de rencontre et leur organisation spatiale en hémicycle plutôt qu'en format salle de classe. - 14. Objectif supérieur exprimé par des maires ruraux pour surmonter les divergences d'approche autour de la forêt, l'eau ou encore le paysage. (Grand Atelier « Bien Communs et Aménité Rurales », AMRF, LaCoopdesCommuns, 2024) - 15. Organisations Alternatives et Citoyennetés - A bord de la recherche partenariale - B Blin-Barrois (EMS 2024) - 16. Ce que l'économiste H. Ollagnon, (AgroParisTech), formule comme approche durable de gestion du vivant.

LES RÔLES DE L'ÉLU FORESTIER

Représentant de la commune, responsable de la sécurité civile, maître d'ouvrage, aménageur du territoire, l' élu forestier assure de nombreuses missions à de multiples échelles territoriales. Pour chacune de ces missions, l' élu assure également un rôle de médiation afin de favoriser le dialogue entre tous les acteurs impliqués et de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la forêt et du bois.

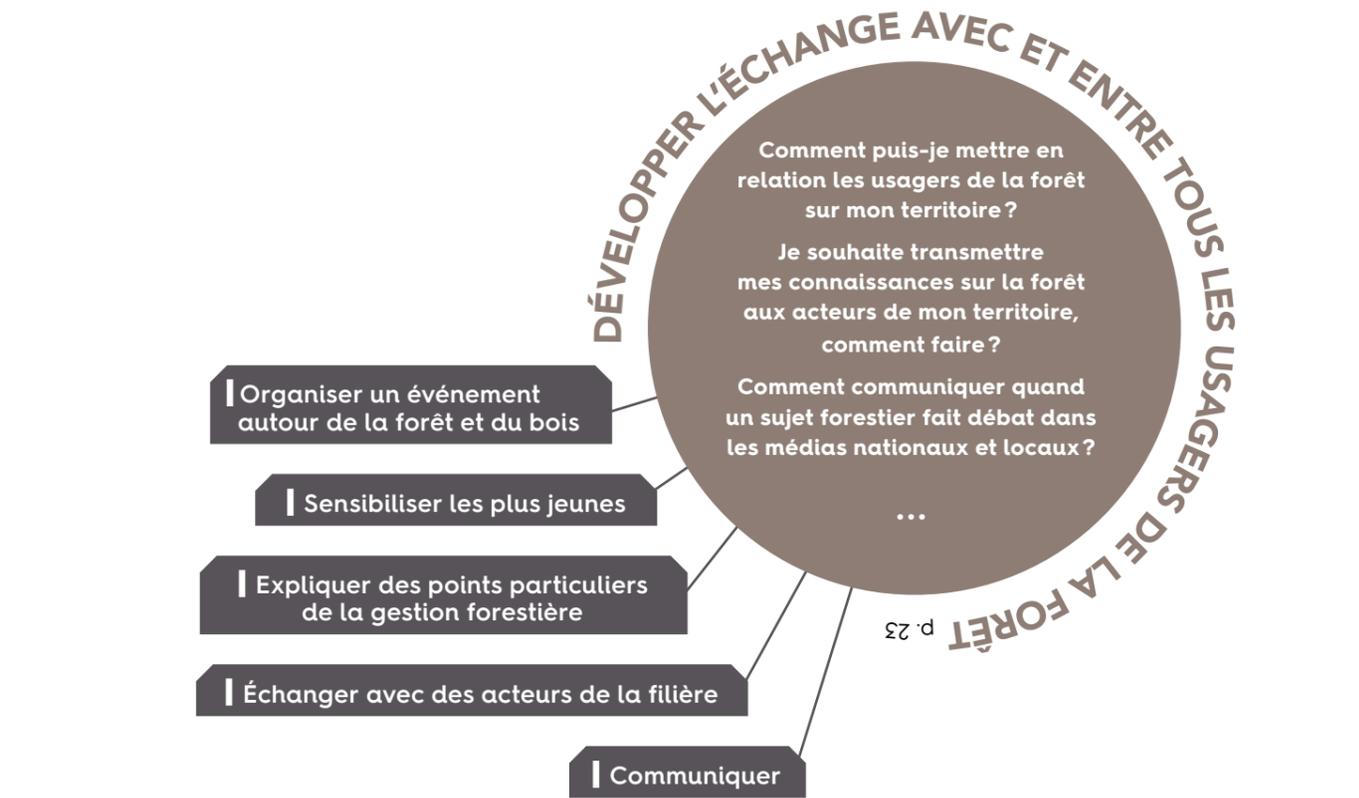
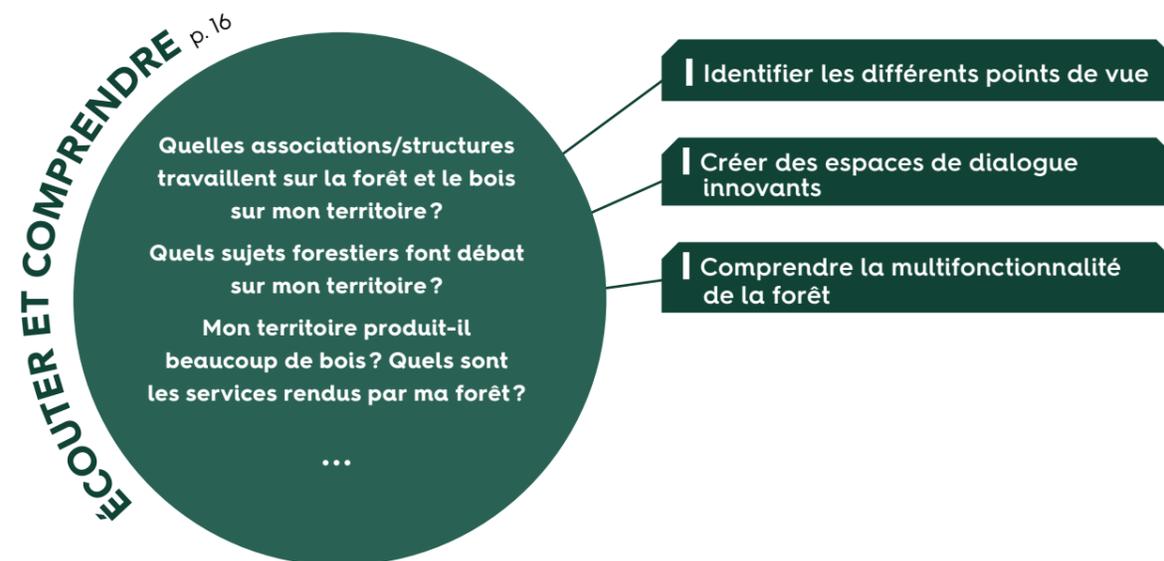
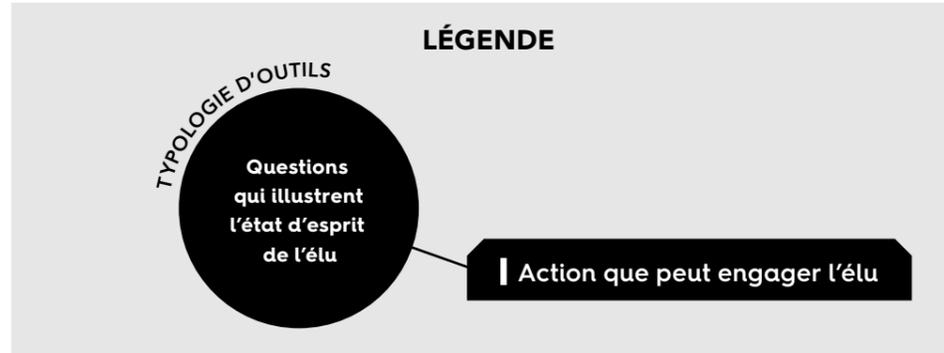


ACTION À L'ÉCHELLE COMMUNALE

ACTION À L'ÉCHELLE TERRITORIALE (INTERCOMMUNALITÉ...)

ACTION À L'ÉCHELLE COMMUNALE ET TERRITORIALE

ÉLU FORESTIER : COMMENT METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE MÉDIATION SUR MON TERRITOIRE ?



LES INDISPENSABLES DE L'ÉLU FORESTIER-MÉDIATEUR

Comment affiner, tout au long de mon mandat, mes connaissances sur les sujets forêt-bois ?

À qui m'adresser ?

Existe-t-il des supports spécifiques pour les élus ?

...

Se former sur la forêt et le bois

- Formations
- Webinaires

Connaître les grands repères de l'élu forestier-médiateur

- Boîte à outils complète de l'élu médiateur
- Fiches questions-réponses
- Guide complet de l'élu forestier médiateur

Approfondir une thématique

- Fiches thématiques
- Guides

Être accompagné par les Communes forestières et leurs élus

- L'association des Communes forestières de mon territoire
- Réseau d'élus ambassadeurs

Pour mener à bien leur mission d'élu forestier-médiateur, il est recommandé aux élus de se **familiariser avec les thématiques forêt-bois et d'approfondir leurs connaissances** tout au long de leur mandat. Les outils ou démarches, présentés ci-contre, constituent les indispensables de l'élu forestier-médiateur, lui offrant **connaissances et argumentaires clés pour échanger** avec tous les usagers et professionnels de la forêt. Les exemples mentionnés sont indicatifs ; pour découvrir les initiatives spécifiques à votre territoire, contactez votre Union Régionale.

LÉGENDE

TYPLOGIE D'OUTILS

Questions qui illustrent l'état d'esprit de l'élu

Action que peut engager l'élu

- Outils et démarches

Se former sur la forêt et le bois

Les Associations Départementales (AD), les Unions Régionales (UR) et l'Institut de Formation Forestière Communale (IFFC), proposent chaque année des **formations et réunions d'information sur un large panel de sujets**. Ces journées **fournissent aux élus des connaissances qui sont autant de réponses** qu'ils pourront apporter aux questions de leurs administrés ou réutiliser lors d'échanges avec des acteurs forestiers.



FORMATIONS

- Traitant la médiation comme un sujet transversal.
- Dans lesquelles la médiation est **abordée spécifiquement** car le sujet même suppose des actions de dialogue. C'est le cas du risque incendie, du sylvopastoralisme ou de l'affouage.



WEBINAIRES

- **Exemple** : en Nouvelle-Aquitaine, pour compléter l'offre de réunions d'information, l'Union Régionale a développé un **cycle de webinaires à destination des élus sur les thématiques forestières** (voir les programmes [ici](#) et [ici](#)), autant de rendez-vous réguliers pour **ENRICHIR LEUR EXPERTISE FORESTIÈRE ET OBTENIR DES RÉPONSES À LEURS INTERROGATIONS.**

I Pour connaître les dispositifs proposés près de chez vous, contactez votre Union Régionale (voir la carte du réseau p.54).

> Formation « Élus face au changement climatique, renouvelons nos forêts », Theus (05) - 2024



Connaître les grands repères de l' élu forestier-médiateur

Pour accompagner les élus dans leur rôle de médiateur, les Communes forestières ont développé

DES OUTILS SUR LA THÉMATIQUE DU DIALOGUE ET SES ARTICULATIONS

AVEC LES AUTRES PRÉROGATIVES DES ÉLUS.



BOÎTE À OUTILS COMPLÈTE DE L'ÉLU MÉDIATEUR

Créée par les Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée, cette boîte à outils se compose de **fiches classées selon trois grands thèmes** :

- **Élu** : rôles et missions ;
- **Exploitation** : coupes de bois et déclaration de chantier ;
- **Usages** : multifonctionnalité et usagers.

Les fiches présentent les thématiques et analysent des cadres réglementaires détaillés, des documents types (arrêtés, déclaration de chantier) ainsi que des documents informatifs. Pensée pour évoluer avec les mises à jour réglementaires et pour être un outil pratique, la boîte à outils se présente sous la forme d'un classeur à intercalaires avec des espaces de prises de notes prévus pour les élus.



Cliquez ici pour consulter la boîte à outils



FICHES QUESTIONS-RÉPONSES

Créées par plusieurs Unions Régionales, ces fiches se présentent sous forme de **mémo**.

Elles répondent aux questions les plus fréquentes des élus sur les thématiques de l'exploitation forestière, de la fréquentation en forêt et de la conciliation des usages, et de la Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI).



GUIDE COMPLET DE L'ÉLU FORESTIER-MÉDIATEUR

Créé par les Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté, il permet d'aborder toutes les questions de l' élu forestier-médiateur.



Pour en savoir plus, cliquez ici

Approfondir une thématique

Les sujets de la forêt et de la valorisation du bois sont liés à des préoccupations multiples des élus sur **l'aménagement du territoire, la transition écologique, le développement économique, la mise en valeur et la protection des espaces, le cadre de vie, mais concernent également des sujets de gestion courante des collectivités (voirie, etc.)**. Pour préciser les rôles des élus sur ces thématiques, les Communes forestières éditent des fiches pédagogiques qui leur sont dédiées.



FICHES THÉMATIQUES

Créées par les Collectivités forestières de Normandie et la FNCOFOR :

- Les fiches pour accompagner les élus référents forêt-bois ;
- Les fiches pour accompagner les élus participant au programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».



GUIDES

- **Un guide sur l'accueil du public en forêt communale**, créé par les Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté. Il présente les **droits** et les **devoirs** de chacun en forêt communale.



Consultez le guide ici

- **4 guides « Questions-réponses »** créés par l'interprofession nationale France Bois Forêt, sur les thématiques :

- Le bois dans la construction
- La forêt, le bois et le patrimoine
- Les emballages en bois



| Être accompagné par les Communes forestières et leurs élus



L'association des Communes forestières de mon territoire

Les **équipes salariées pluridisciplinaires** des associations des Communes forestières :

→ **SENSIBILISENT LES ÉLUS SUR LA FORÊT ET LE BOIS**

→ **LES CONSEILLENT ET LES ACCOMPAGNENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PROJETS**

à l'aide de **méthodes, d'outils et d'une ingénierie technique et financière** sur tous les sujets liés à la forêt et au bois, dont la médiation.



Un bon binôme élu-salarié est seul **garant de la réussite des projets**. Dans cette logique, il convient d'identifier deux piliers essentiels : la **communication et la stricte répartition des compétences techniques et politiques** au sein de ce binôme. Par exemple, en Île-de-France, nous réalisons des points hebdomadaires sur l'avancée des dossiers durant lesquels la directrice m'informe de leur progression. Ainsi, elle conserve la maîtrise de l'aspect technique, assurant son rôle d'appui à la décision, tandis que l'aspect politique demeure de mon ressort. La stratégie et le positionnement de l'Union Régionale qui en découlent sont, par la suite, présentés et débattus par les membres du conseil d'administration.

Matthieu DELCAMBRE
Président des Collectivités forestières Île-de-France

© 4.1 Production



Pour accompagner au mieux les collectivités en Île-de-France, j'échange régulièrement avec mon président et les élus du CA de l'Union Régionale. Je suis également **à l'écoute** des élus des communes qui nous font part de leurs enjeux locaux, **réponds à leurs questions et leur présente nos projets**. Par ailleurs, je peux compter sur le **vaste réseau national** des Communes forestières pour répondre à leurs questionnements. La thématique du dialogue forêt-société étant prégnante en Île-de-France, de nombreuses communes sollicitent un accompagnement sur ces sujets.

Clotilde GARRAUD
Directrice des Collectivités forestières Île-de-France



Réseau d'élus ambassadeurs

Certaines Unions Régionales proposent aux communes et à leurs groupements de désigner un élu référent forêt-bois. L'élu ambassadeur, avec l'accompagnement des Communes forestières :

- est l'**interlocuteur privilégié** de sa commune pour toutes les questions forestières ;
- pense à **intégrer les enjeux de la forêt et de l'utilisation du bois** dans l'ensemble des composantes des politiques publiques territoriales et des projets de sa collectivité ;
- **fait le lien et diffuse** l'information auprès de l'ensemble des **élus**, au sein de différentes assemblées ou réunions ;

- **s'intéresse, s'informe et se forme** sur les sujets de la forêt et de la valorisation du bois ;
- est un **relai** auprès des administrés.

Le réseau d'élus référents normands

Initiée en 2018, la construction d'un réseau régional d'élus référents forêt-bois est inscrite comme action du Contrat d'Objectifs Forêt-bois 2018-2020 soutenu par la Région Normandie. Ce réseau compte aujourd'hui



+ de 1100 élus

communaux ou intercommunaux (voir [la carte](#)).

Il a pour but de :

- **RAPPROCHER LES ACTEURS FORESTIERS ET LES ÉLUS LOCAUX ET FACILITER LE DIALOGUE ENTRE EUX**
- **PERMETTRE AUX ÉLUS DE JOUER LEURS RÔLES** de prescripteurs, facilitateurs, et vecteurs de communication au sein de la filière régionale.



Le réseau des élus référents forêt-bois des Collectivités forestières Normandie a un véritable intérêt

pour **créer des liens** entre la gestion des forêts privées que nous mettons en place et les élus des communes. Cela **facilite les échanges** : nous identifions directement nos interlocuteurs élus qui connaissent nos problématiques et nous les côtoyons régulièrement car nous participons ensemble à des événements de la filière forêt-bois régionale.

Cela permet d'être **réactifs** en cas de tensions liées à la forêt, d'**éviter les incompréhensions** entre propriétaires forestiers et élus mais aussi de mettre en place des projets communs.

Ainsi, sur ma commune de La Hague (50), nous avons organisé plusieurs événements de sensibilisation autour de la forêt en partenariat avec l'élu référent forêt-bois : *exposition photos, animations pour la Journée Internationale des Forêts, visites de la forêt publique...*

Jean-François JACQUET
Président de Fransylva Calvados/Manche



^ Exposition en forêt, Mimizan (40)

© Raj Alaya

ÉCOUTER & COMPRENDRE

Quelles associations/structures travaillent sur la forêt et le bois sur mon territoire ?

Quels sujets forestiers font débat sur mon territoire ?

Mon territoire produit-il beaucoup de bois ? Quels sont les services rendus par ma forêt ?

...

Identifier les différents points de vue

→ Questionnaires

Créer des espaces de dialogue innovants

→ Café forêt

Comprendre la multifonctionnalité de la forêt

→ Récit Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
→ Analyses de territoires

Afin d'assurer pleinement son rôle de médiateur, l' élu doit être en mesure de **comprendre les sujets forestiers liés à son territoire**.

Comprendre ce contexte forestier, c'est également porter son attention sur le **regard que les différents usagers portent sur les questions forestières**.

L' élu forestier-médiateur peut alors utiliser différents outils et méthodes qui lui permettront d'être à **l'écoute des avis et ressentis de chacun**, et ainsi **appréhender dans leur globalité toutes les situations en lien avec la forêt et le bois sur son territoire**.

LÉGENDE

TYPOLOGIE D'OUTILS

Questions qui illustrent l'état d'esprit de l' élu

Action que peut engager l' élu

→ Outils et démarches

Identifier les différents points de vue

Afin de mettre en place des outils et démarches adaptées, il est nécessaire d'identifier les différents points de vue en proposant aux **acteurs concernés de s'exprimer**.



QUESTIONNAIRE



Développés au cas par cas en fonction de la situation, les questionnaires (en ligne ou en version papier) permettent une

MEILLEURE COMPRÉHENSION

D'UNE PROBLÉMATIQUE OU D'UNE SITUATION

ET L'IDENTIFICATION DES POINTS DE BLOCAGE.

Exemple ① : En Nouvelle-Aquitaine, pour mieux comprendre d'éventuelles tensions entre les entrepreneurs de travaux forestiers et les élus, un questionnaire en ligne a été développé avec plusieurs partenaires (FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, l'association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers de Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest, le PNR Périgord Limousin, le PNR de Millevaches en Limousin). Suite à son envoi **plus de 150 élus ont pu exprimer leur ressenti** sur :

- les relations avec les entreprises ;
- l'exploitation forestière ;
- les déclarations de chantiers ;
- les remises en état d'infrastructures ;
- le stockage, chargement et transport des bois.

Exemple ② : La ville de Lourdes, en préparation du Café forêt (voir p.18) et pour mieux comprendre les perceptions et les attentes des Lourdais autour de la forêt, a développé un questionnaire en ligne.

➔ [Cliquez ici pour le consulter.](#)

Créer des espaces de dialogue innovants

Afin d'**écouter et comprendre les perceptions de la forêt sur leur territoire**, les élus peuvent accueillir dans leur commune des **temps de partage et d'échange entre citoyens, spécialistes de la forêt et élus**, dans des espaces distincts du Conseil municipal ou des réunions publiques.



CAFÉ FORÊT



Exemple : L'association naturaliste Nature en Occitanie développe depuis 6 ans l'**outil « Café forêt »** dans les Pyrénées Centrales (Occitanie), dans le cadre de son programme : « Observatoire des forêts des Pyrénées Centrales ». Le temps d'une **demie-journée** et dans un **lieu de vie de la commune** (un café, une salle communale...), l'association anime ces échanges.

La **parole est donnée aux habitants pour qu'ils expriment leurs perceptions, besoins, attentes et propositions en matière de forêt**, en s'appuyant sur le visionnage de films, des ateliers de réflexions et des temps de partage plus informels (café, collation...).

Tout au long du Café forêt, une **personne médiatrice, qui n'est pas l' élu**, est chargée de **réguler les prises de parole**. Les professionnels de la forêt ou les élus peuvent intervenir pour donner des précisions ou répondre à des questions mais n'ont pas un temps dédié à une présentation spécifique. La fonction de chacun n'est pas mise en avant et chaque personne est présente en tant que **participant, au même titre que les autres**.

Le Café forêt permet :

- aux élus d' **ÊTRE DANS UNE POSITION D'ÉCOUTE ACTIVE : ILS NE SONT PAS ANIMATEURS** ou répondant aux doléances des citoyens ;
- à tous les acteurs de la forêt, du citoyen au maire en passant par les professionnels de la filière, d' **ENTENDRE DIFFÉRENTS NIVEAUX DE QUESTIONNEMENTS OU DE CONNAISSANCES** des sujets forestiers ;
- **D'ABOUTIR À DES PROPOSITIONS** qui pourront être examinées par les élus.



Cécile PREVOST

6^{ème} adjointe chargée de la transition écologique et du cadre de vie, risques naturels à Lourdes (65), Vice-Présidente des Communes forestières Hautes-Pyrénées

Nous avons organisé un Café forêt à Lourdes en avril 2024, suite à la révision du plan d'aménagement. Ce nouvel aménagement créait des tensions car il ne répondait pas aux attentes des élus dans la prise en compte de plusieurs sujets.

Dans notre commune, la forêt représente 60% du territoire et cristallise plusieurs enjeux.

Elle s'inscrit dans le **paysage** en étant visible depuis la ville, est très **touristique**, est exploitée pour la **récolte des bois** mais est aussi très exposée aux **risques** : des parcelles scolytées ont été récoltées et replantées dans le cadre du plan de relance, le risque feu est important...

Avec le Café forêt, je souhaitais **dynamiser les échanges** autour de la gestion forestière en y associant la **société civile**. Cela a été l'occasion de montrer aux habitants la nécessité que nous avons en tant qu'élus de les **écouter** pour les représenter au mieux. J'avais également besoin que les **habitants s'expriment** pour appuyer ce que la ville souhaite pour la gestion de ses forêts.

Ce Café forêt a réuni une quarantaine de **participants aux profils très divers** (représentants d'associations d'usagers, professionnels, gestionnaires, habitants de la commune...) et s'est déroulé en deux temps : une visite en forêt puis 3 heures d'échanges en salle.



L'animation du Café forêt par un tiers extérieur a favorisé une véritable **qualité d'expression et d'écoute**, facilitant ainsi l'**identification des différents avis en présence sur plusieurs sujets de préoccupations** : partage de l'espace entre randonneurs et VTTistes, coupe des arbres,...

Le Café forêt a abouti à **plusieurs propositions sur lesquelles la commune travaillera** :

- mise en place d'un groupe de travail sur la gestion forestière composé d'**associations et de représentation de collectifs de citoyens** ;
- organisation de **formations** pour les membres de ce groupe de travail.

Comprendre la multifonctionnalité de la forêt

Les collectivités territoriales représentées par les élus défendent **une vision multifonctionnelle de la forêt** :

- la protection de la biodiversité dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques dans l'intérêt général ;
- le soutien à la filière forêt-bois et à une **ÉCONOMIE** de proximité
- la contribution de la forêt à la protection de l'**ENVIRONNEMENT** et à la prévention des risques ;
- le bois local comme un atout du développement des territoires ;
- l'attachement aux apports **SOCIÉTAUX** de la forêt ;
- l'espace forestier comme une partie intégrante de l'aménagement du territoire ;
- la nécessité de transmettre un patrimoine forestier aux générations futures.

LES ÉLUS INTÈGENT TOUS CES ENJEUX
DANS LES POLITIQUES FORESTIÈRES
TERRITORIALES QU'ILS PORTENT, TOUT
EN TENANT COMPTE DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET DE L'ÉVOLUTION
DES ATTENTES SOCIÉTALES.



Afin d'appréhender au mieux cette multifonctionnalité, à différentes échelles, plusieurs outils sont mis à disposition des élus.



RÉCIT RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Afin de préciser l'**UTILITÉ SOCIALE DE LA FILIÈRE ET SA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, l'interprofession France Bois Forêt a publié en avril 2024 le rapport **« Utile par essence : la démarche d'utilité sociale de la filière forêt-bois »**.

Avec cette démarche, la filière s'inscrit dans une **LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE** : son action et ses engagements seront **MESURÉS ET SUIVIS DANS LE TEMPS GRÂCE À DES INDICATEURS CONCRETS**.

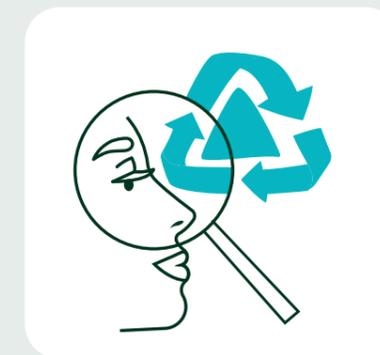
Cette démarche, est structurée autour de **trois piliers complémentaires** :



Répondre aux besoins des humains en assurant les besoins liés aux usages du quotidien, en faisant vivre les territoires et en offrant des métiers attractifs et porteurs de sens.



Protéger et régénérer le vivant en maintenant des écosystèmes forestiers dynamiques et diversifiés, en prévenant les risques biotiques et abiotiques et en préservant la qualité des éléments essentiels à la vie.



Lutter contre le changement climatique en adaptant les milieux forestiers, en contribuant à une société décarbonée et en mobilisant les Français pour les rendre acteurs de la transition écologique.



Dans ce rapport, les élus trouveront des **ARGUMENTAIRES, DES DONNÉES SUIVIES ET DES EXEMPLES PRÉCIS DU TRAVAIL RÉALISÉ PAR LA FILIÈRE**. Il se décline en plusieurs outils, disponibles sur **le site internet** dédié.



ANALYSES DE TERRITOIRES

FICHES D'IDENTITÉ TERRITORIALE



Les Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée ont développé un outil en ligne qui est une véritable **CARTE D'IDENTITÉ FORESTIÈRE ET FONCIÈRE DE CHAQUE TERRITOIRE**. Cette fiche met en avant les **spécificités locales** et affiche en **temps réel** des informations actualisées dans les différents observatoires administrés par les Collectivités forestières (bois-énergie, bois-construction, foncier forestier...). Elle ouvre ainsi des **pistes de réflexion pour mieux comprendre la réalité de la multifonctionnalité sur le territoire et intégrer la filière forêt-bois dans les projets des élus.**

Exemple : [Une Fiche d'Identité Territoriale](#)

BAROMÈTRE DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ SUR MON TERRITOIRE

Développé par le groupe de travail "relations forêt-société" de la FNCOFOR.

Des élus ont souhaité créer un outil permettant d'**aller à la rencontre** de différents acteurs forestiers du territoire pour comprendre leur perception de la forêt et **IDENTIFIER LES ÉVENTUELS SUJETS DE TENSION.**

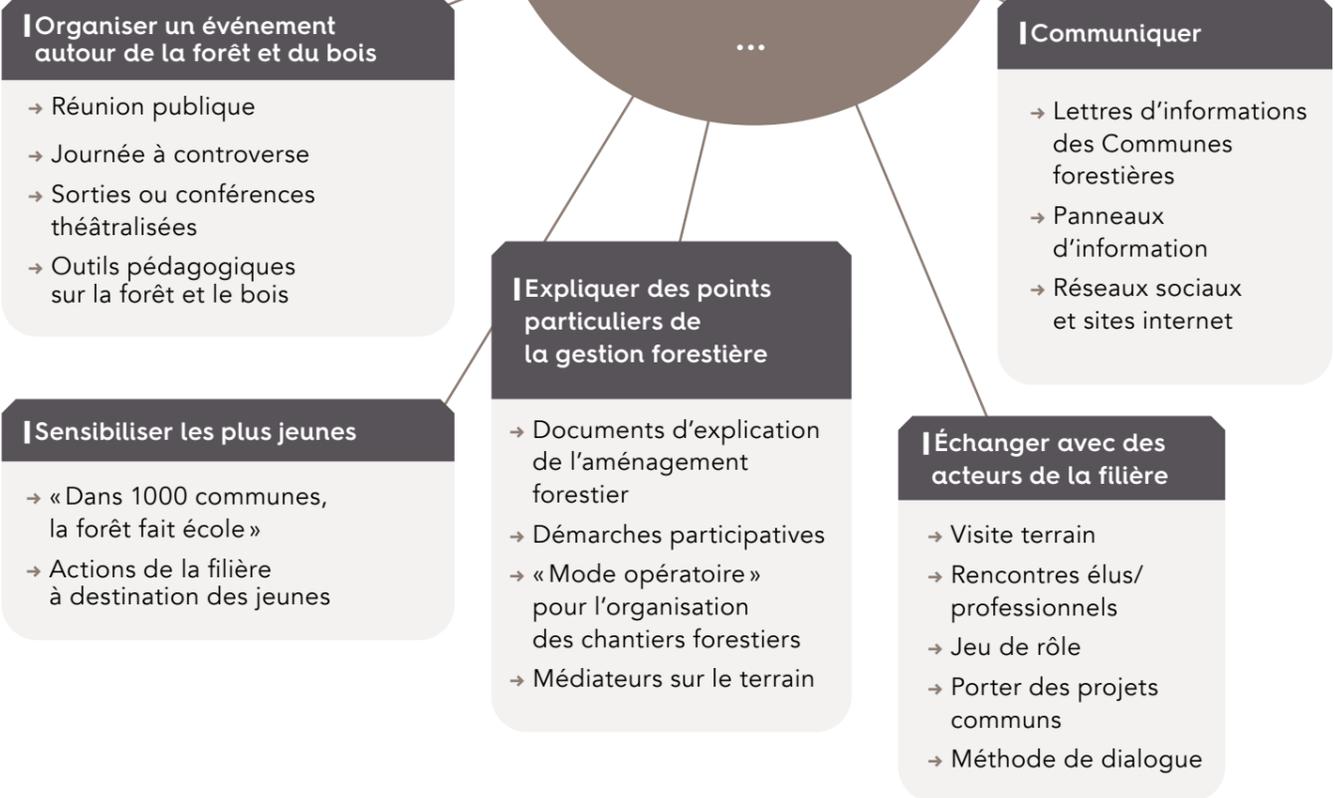


Nous développons, avec le groupe de travail « relations forêt-société », un outil pour l'élu forestier-médiateur. Il se présente sous la forme d'un **questionnaire, à remplir par les différents usagers d'un massif forestier défini** : les élus, les institutionnels, les professionnels, les associations, les riverains. Ce questionnaire interroge les répondants sur les usages de la forêt et sur les risques qu'ils peuvent y associer. L'analyse des réponses permet d'identifier les points de consensus ou de désaccord dans la perception des espaces forestiers. Les résultats de cette enquête peuvent constituer une première base de discussions, par exemple, lors de réunions publiques sur la forêt. L'outil est en cours de test sur la commune de Verrières-le-Buisson.

Jean-Paul MORDEFROID
Maire-adjoint chargé du développement durable et de la démocratie locale à Verrières-le-Buisson (91), Vice-Président des Collectivités forestières Île-de-France, membre du groupe de travail "Relations forêt-société" de la FNCOFOR

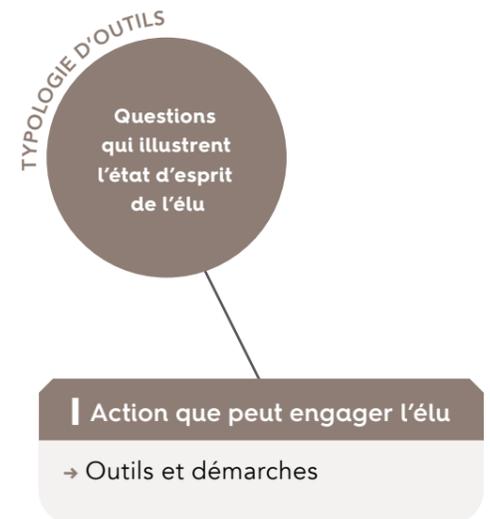
DÉVELOPPER L'ÉCHANGE AVEC ET ENTRE TOUS LES USAGERS DE LA FORÊT

Comment puis-je mettre en relation les usagers de la forêt sur mon territoire ?
Je souhaite transmettre mes connaissances sur la forêt aux acteurs de mon territoire : comment faire ?
Comment communiquer quand un sujet forestier fait débat dans les médias nationaux et locaux ?



Un élu forestier-médiateur, c'est un élu qui invite l'ensemble des acteurs locaux intervenant sur des sujets forestiers à contribuer à la stratégie de médiation de son territoire. En effet, la médiation soutient que différents acteurs, y compris les élus eux-mêmes dans certains cas, dialoguent et débattent dans un climat apaisé. À cette fin, des méthodes et démarches ont été mises en place, favorisant l'échange d'idées entre ces acteurs, ainsi que l'écoute mutuelle et la compréhension réciproque.

LÉGENDE



Organiser un événement autour de la forêt et du bois

Afin de **METTRE EN AVANT DES THÉMATIQUES DE LA FORÊT ET DU BOIS**, de nombreuses communes organisent des **événements aux formats variés et à destination de différents publics**.



RÉUNION PUBLIQUE

Pour **traiter d'un sujet qui fait débat**, la commune peut organiser une réunion publique. C'est un format assez classique et pour cela, elle peut bénéficier d'un accompagnement par les Communes forestières.

Exemple de la commune de la Saussaye (27)

Début 2022, une prévision de coupe rase dans une forêt privée d'une centaine d'hectares située sur la commune de La Saussaye (27), mitoyenne de la commune d'Elbeuf, a suscité de vifs émois auprès des habitants et des élus locaux des deux communes. Afin d'apporter des réponses à toutes les parties prenantes concernées par ce projet de coupe, **plusieurs actions de médiation ont été mises en œuvre** :



- Un **dialogue entre le gestionnaire forestier de la forêt privée et les élus de la commune d'Elbeuf** pour présenter et expliquer les conditions de la coupe.



Une **réunion publique** à La Saussaye pour :

- expliquer la gestion forestière, les raisons de la coupe et l'exploitation des forêts publiques et privées ;
- souligner la primauté de la multifonctionnalité dans les forêts françaises ;
- mettre en évidence la diversité des méthodes sylvicoles, selon les sensibilités des gestionnaires et propriétaires mais toutes encadrées par la loi.

Cette réunion a également été l'occasion d'insister sur l'importance de la communication et du dialogue entre propriétaires forestiers et élus locaux **pour mieux se connaître et se comprendre**.



JOURNÉE À CONTROVERSE

Elles permettent d'engager des échanges **entre les acteurs concernés par la forêt** et pouvant avoir des positionnements variés sur le sujet abordé pendant la journée. Ces acteurs sont invités à **EXPOSER LEUR AVIS ET À ÉCOUTER CELUI DES AUTRES**. L'objectif n'est pas la recherche du consensus, mais de **comprendre les positions et les arguments des uns et des autres dans un dialogue apaisé**.



Je pense qu'on est souvent tenté de faire directement de la pédagogie sur un sujet en étant persuadé d'en avoir une compréhension complète. Avant cela, il est nécessaire de **comprendre finement les contraintes et impératifs de chaque acteur**. Les journées à controverse le permettent en donnant la possibilité à chaque intervenant de **mettre en évidence ses positions et d'écouter celles des autres**. In fine, même si les positionnements ne changent pas radicalement, le **dialogue est établi** et cela évite que chacun campe sur ses positions sans les confronter à la réalité des autres interlocuteurs. Les **échanges entre pairs** sont également facteurs d'enrichissement et de développement des bonnes pratiques.

Jean-Marie COLLEONY, adjoint cadre de vie, urbanisme, voirie, La Londe (76), administrateur des Collectivités forestières Normandie



Consultez ici la synthèse de la journée à controverse normande « La forêt est-elle un bien commun ? »



En tant que propriétaire forestier privé,

j'ai participé à une journée

à controverse sur la thématique : « la forêt est-elle un bien commun ? ». Cela m'a conforté dans l'idée qu'il y a un **réel besoin de parler dans un climat apaisé**. Ce type de rencontre permet une remise en cause de certains positionnements, tout en montrant qu'un discours alternatif est possible. **Différents points de vue sont exprimés et écoutés**, et chacun peut alors s'ouvrir en arrêtant de considérer que sa vision est forcément la bonne. Des interventions ont lieu et sont intéressantes notamment pour **améliorer sa compréhension du contexte forestier sur le territoire...** Tout cela donne envie de mettre en place davantage d'actions concrètes à la suite de cette journée.

Bertrand MONTHUIR, propriétaire du Domaine du Bois Landry, Champrond-en-Gâtine (28)





^ Visite théâtralisée en forêt avec la compagnie Art-Scène
Rencontres Nationales des Territoires Forestiers 2022



SORTIES OU CONFÉRENCES THÉÂTRALISÉES

Il est également possible d'avoir recours à **d'autres modes d'expression** pour permettre au plus grand nombre d'appréhender les concepts forestiers. Ainsi, plusieurs Unions Régionales ont développé des formats de sensibilisation **S'APPUYANT SUR LES ÉMOTIONS** que créent un **spectacle, une représentation théâtrale, une promenade contée en forêt...**



Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont conçu et développé, avec deux artistes, le spectacle-débat : « Il était un bois... ».

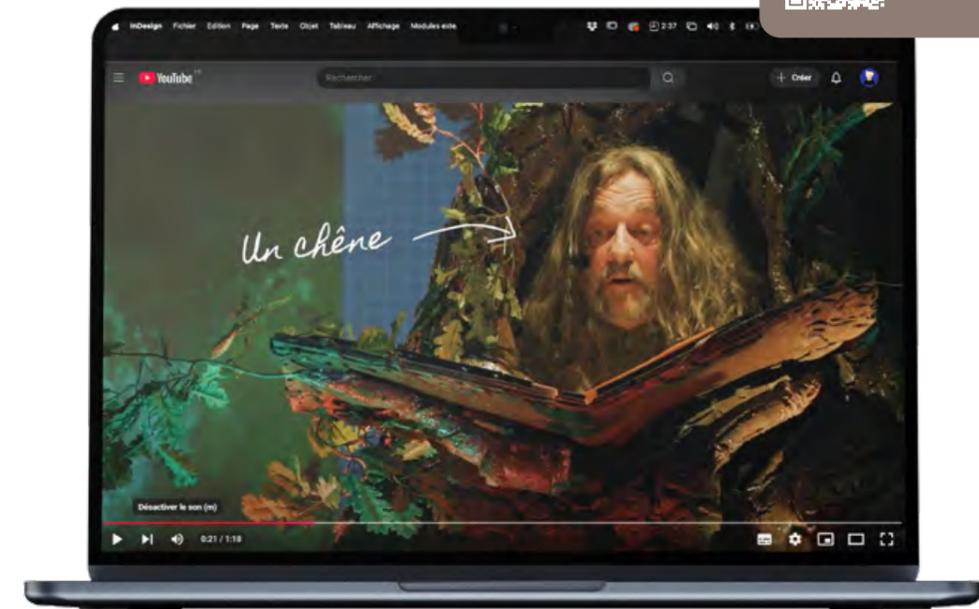
Pendant une heure, ce spectacle poétique et amusant présente au public la forêt et la filière bois. Dans la première partie du spectacle, les artistes s'emparent du thème, le tordent et le narrent sous la forme d'un conte. Un chêne plurimillénaire et fantasque parle de la forêt, de sa gestion, de biodiversité et des conflits d'usage avec un œil décalé. Son discours est illustré en direct par un dessinateur. L'objectif est de **pousser les spectateurs à la réflexion et à la remise en cause de leurs connaissances.**



En savoir plus



Consultez la vidéo



Dans la deuxième partie, les deux acteurs jouent un débat télévisé entre un journaliste et un éminent spécialiste forestier ayant pour thèmes la filière bois et la place de la forêt dans la transition écologique.

À la suite du spectacle, un animateur installe **un débat d'une heure et fait réagir la salle**. Le spectacle est un **prétexte pour discuter de forêt, de changement climatique, de production de bois et des choix de gestion**. Grâce à la représentation, **le débat est moins passionné, il est donc plus facile d'échanger.**



OUTILS PÉDAGOGIQUES SUR LA FORÊT ET LE BOIS

Des outils pédagogiques de sensibilisation sont créés par les Communes forestières et leurs partenaires.



^ Les élèves de la Forêt pédagogique de Stainville (55) découvrent l'exposition

Exemple ①

En partenariat avec l'Office National des Forêts, les Communes forestières Grand Est ont développé, à destination du grand public, **une exposition itinérante** sur le changement climatique, ses conséquences sur les forêts de la région et les pistes d'adaptation. L'outil a été pensé pour être **facilement transportable et installable** dans des endroits variés (hall de mairie, école...).



En savoir plus



Exemple ②

« Forestiers, à vous de jouer! » est un jeu créé par les Collectivités forestières Normandie et les partenaires de la filière forêt-bois. Il invite les enfants à incarner des forestiers dont la mission est de gérer le mieux possible une forêt normande pour la préserver face au changement climatique.

Conçu avec l'aide d'une équipe spécialisée en contenus ludo-pédagogiques à destination des jeunes publics, il a été adapté par la FNCOFOR en version nationale.

Il permet aux jeunes d'apprendre en s'amusant et de découvrir de manière ludique, la forêt française, sa gestion durable, les effets du changement climatique mais également les animaux forestiers ou encore les métiers de la filière.



Ce jeu est disponible sur prêt et d'autres nombreux outils ont été développés, renseignez-vous sur les supports disponibles auprès de votre Union Régionale. Cf p.55

UN EXEMPLE D'ÉVÉNEMENT DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC Les Forestivités à Lans-en-Vercors (38)



Guy CHARRON,
Président des Communes
forestières Isère, Adjoint au maire
de Lans-en-Vercors

Notre territoire est impliqué depuis plusieurs années dans **des actions de sensibilisation du grand public autour de la forêt et du bois**. À la sortie de la pandémie du COVID, nous avons souhaité renouveler le format de nos événements et avons créé les Forestivités, pour succéder aux Fêtes de la Forêt de Montagne qui avaient lieu tous les deux ans.

L'objectif de cette manifestation grand public est de **rassembler et de créer**, tous les deux ans, du **dialogue autour de la forêt et du bois**, à l'occasion de nombreuses animations. Ainsi, les Forestivités proposent sur deux semaines, **un programme riche et gratuit** : promenades commentées en forêt, marteloscopes, visites de scieries, démonstrations de machines forestières, visite de constructions municipales en bois...

L'idée est d'illustrer toute la chaîne de la forêt et du bois : de la graine au produit fini.



Pour la journée d'ouverture, une animation phare est organisée dans la commune de Fontaine, près de Grenoble, permettant de toucher un public plus citoyen. Pour la 1^{ère} édition en 2022, nous avons organisé une représentation du spectacle-débat « Il était un bois » développé par les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes. En 2024, nous avons eu la chance d'accueillir la compagnie jurassienne « Les Urbaindigènes » pour leur spectacle vertigineux « Chantier! ».





Par la suite, toutes les communautés de communes ou d'agglomération ainsi que les deux parcs naturels régionaux (PNR) proposent des animations. Cela permet d'avoir **une grande variété de visites et de faire découvrir la forêt dans l'ensemble du territoire.**

Cette manifestation est **pilotée par les Communes forestières Isère en partenariat avec Fibois 38**. Ensemble, nous identifions les enjeux sur lesquels nous souhaitons sensibiliser et construisons le programme en fonction des propositions faites par les communautés de communes, PNR et acteurs locaux de la filière. Cette manifestation importante est notamment soutenue par le Département de l'Isère, qui encourage, fortement et depuis longtemps, les actions de médiation autour de la forêt et du bois en direction

des habitants du territoire. La métropole, la Région et des mécènes participent également au financement.

Les retombées de l'opération sont très bonnes. Nous bénéficions d'une forte visibilité dans la presse locale et nous avons rassemblé, en 2024, **près de 6000 visiteurs** au cours des 2 semaines d'animations. Bientôt, les Forestivités s'exporteront en Savoie puisque le concept, labellisé, sera repris dans le département voisin !

| Sensibiliser les plus jeunes

Les élus peuvent également s' **INVESTIR SPÉCIFIQUEMENT DANS LA SENSIBILISATION DES PUBLICS ENFANTS ET JEUNES EN REJOIGNANT DES PROGRAMMES.**



« DANS 1000 COMMUNES, LA FORÊT FAIT ÉCOLE »

Depuis 2019, ce programme porté par la FNCOFOR propose de **confier à des enfants** (élèves des écoles, membres d'un conseil municipal de jeunes...) **une parcelle de forêt de leur commune**. Pour appréhender la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt et le rôle de leur commune dans celle-ci, les enfants se rendent régulièrement sur leur parcelle, rencontrent des acteurs forestiers, font des propositions pour leur Forêt pédagogique et transmettent la parcelle à un nouveau groupe d'enfants en fin d'année.



En 2021, un bout de notre forêt est parti en fumée lors d'un incendie. Avec la mairie, nous avons décidé de redonner vie à la parcelle grâce au projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». En deux ans, plus de 100 élèves de notre école sont venus dans cette forêt pour y planter des arbres, observer des engins, mesurer, marquer les arbres, assister au travail d'une tête d'abatteuse, rencontrer des pompiers, des forestiers, des scientifiques.



Visionnez le **reportage BRUT** sur la Forêt pédagogique de Mognéville et le témoignage de **Arnaud APERT**, adjoint au maire chargé de la forêt et du territoire, Vice-président de l'association des Communes forestières de la Meuse.

Un programme développé avec le soutien de :





© Rej Alaya

^ Rencontre des Forêts pédagogiques du massif des Landes de Gascogne, Mimizan, 2023



< Visite ONF-élus sur le dépérissement des arbres, Jura, 2024



ACTIONS DE LA FILIÈRE À DESTINATION DES JEUNES

Les acteurs de la filière forêt-bois mettent en place de nombreuses actions pour sensibiliser le jeune public.



Depuis 2023, le Gouvernement porte le dispositif « 1 jeune, 1 arbre » qui a pour objectif de **faire participer des enfants à des plantations.**

De plus, les Communes forestières travaillent **en partenariat avec les acteurs de la filière forêt-bois pour des actions d'éducation à la gestion multifonctionnelle et durable de la forêt :**

- France Bois Forêt
- Teragir
- ONF
- ...



^ Remise des livres « Les Travaux de la forêt » aux enfants de la Forêt pédagogique des Arcs (83)

| Expliquer des points particuliers de la gestion forestière



DOCUMENTS D'EXPLICATION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Les élus des communes propriétaires d'une forêt sont acteurs de sa gestion. Pour que celle-ci soit respectueuse de la multifonctionnalité, ils définissent et mettent en œuvre la gestion grâce un outil, l'aménagement forestier. L'aménagement est écrit avec l'Office National des Forêts.

L'aménagement forestier est un document qui planifie la gestion forestière d'une commune. Il est public et accessible à tous, sur le site de l'ONF. Des synthèses de ce document sont également publiées pour en faciliter la compréhension. Pour trouver toutes les informations concernant le document d'aménagement forestier de votre commune, rendez-vous sur le [site de l'ONF](#).



DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Les communes, si elles le souhaitent, peuvent mettre en place des **démarches participatives** dans le cadre du renouvellement de leur aménagement forestier. Cela permet d' **ASSOCIER LA POPULATION À CE MOMENT FORT DE LA POLITIQUE DE GESTION FORESTIÈRE DE LA COMMUNE** en partageant les enjeux et en recueillant les avis sur les actions à mener.



Sur la période 2017-2018, en préalable à la rédaction du nouvel aménagement de la forêt communale de Besançon, la ville de Besançon, sous l'impulsion d'Anne VIGNOT, alors adjointe déléguée aux espaces verts et naturels, au développement durable de la Ville de Besançon, a mis en place une démarche de concertation intitulée **« Besançon Naturellement Forestière »**.



L'objectif était de **sensibiliser les usagers aux enjeux de la forêt en contexte de réchauffement climatique, de définir leurs attentes dans chaque approche fonctionnelle de la forêt** (écologique, économique, sociale), de **contribuer à une vision commune et partagée par tous** favorisant les relations avec et entre les usagers de la forêt. Cette démarche

a permis de **mobiliser un panel d'acteurs** tels que des associations, des professionnels de la gestion forestière, des habitants et riverains, des usagers de la forêt, des sportifs, des naturalistes, des chasseurs, des universitaires et professionnels de la formation, etc. Chacun s'est exprimé à partir de la question : **« Quelle forêt voulons-nous demain ? »**.

L'expression a été recueillie au cours de trois journées de rencontres, ainsi que via le site internet de la ville. Ces travaux ont permis la publication en 2018 du **document d'objectifs : « Rencontres pour la forêt de demain »**, qui a été remis à l'ONF et pris en compte dans l'élaboration de l'aménagement 2020-2039 actuellement en cours.

Cette expérience a été véritablement **porteuse** et, cinq ans après, nous en observons les bénéfices. Elle a permis de mesurer **l'importance de la communication et de la pédagogie** autour de la forêt. Depuis 2020, cette dynamique se poursuit avec le Conseil de la Forêt, instance de concertation qui se réunit une fois par an en moyenne, autour de nouvelles questions sur la forêt de Besançon et pour informer sur les actions de gestion forestière conduites en application de l'aménagement.

Catherine LEHOUX, Responsable du service forêt et boisements forestiers, ville de Besançon (25)



« MODE OPÉRATOIRE » POUR L'ORGANISATION DE CHANTIERS FORESTIERS

L'utilisation des voiries pour l'exploitation forestière peut conduire à des situations d'**incompréhension voire de conflit entre les élus locaux, les responsables des chantiers forestiers et les autres usagers de la desserte**. Afin d' **APAISER CES TENSIONS ET DE FACILITER L'ORGANISATION DE CHANTIERS FORESTIERS** des territoires ont travaillé, accompagnés par des acteurs de la filière, sur un **mode opératoire pour l'utilisation de la voirie lors de l'exploitation des bois**.



Consultez le lien pour en savoir plus

Exemple

En Auvergne-Rhône-Alpes, les élus du Haut Pays du Velay communauté, les Communes forestières et FiBois ont mobilisé de manière conjointe des élus locaux, des exploitants forestiers et des scieurs afin de mettre en place un mode opératoire. Ce type de coanimation pour l'utilisation de la desserte forestière est inspiré de démarches similaires développées ailleurs en région.

Au sein de cette démarche, **les professionnels** s'engagent à :

- informer les communes des chantiers d'exploitation à venir ;
- fournir les coordonnées directes du responsable de chantier.

Les communes :

→ constituent un réseau d'élus référents afin de fournir des informations utiles pour la bonne organisation des chantiers.

Le mode opératoire créé rassemble un ensemble de **bonnes pratiques** d'utilisation de la voirie. Il est notamment composé de :

- Modèle de « fiche de chantier » ;
- Modèle d'état des lieux de voirie ;
- Liste des communes avec leurs élus référents ;
- Documents de communication.



> Chantier forestier



MÉDIATEURS SUR LE TERRAIN

Il est également possible de favoriser **LE DIALOGUE, SUR LE TERRAIN ET EN DIRECT.**
Ainsi, certains territoires mettent en place des **médiateurs de terrains, qui, en tant que professionnels du dialogue, sensibilisent** les usagers sur des thématiques précises et leur expliquent les règles.



Guy CHARRON, Président des Communes forestières Isère, Adjoint au maire de Lans-en-Vercors

Nous avons, dans les espaces forestiers de la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), **des conflits d'usage liés à la fréquentation des VTT à des endroits où ils ne sont pas autorisés, ce qui endommage les forêts publiques et privées.** La CCMV a ainsi éprouvé la nécessité de structurer l'offre vélo et a donc organisé une concertation, avec l'association des propriétaires forestiers privés et les professionnels de sport outdoor pour **travailler ensemble sur des solutions acceptables pour tous.**

Ce rôle de médiation que peuvent jouer les élus a permis d'envisager plusieurs pistes pour apaiser les tensions :

- La rédaction d'un **schéma directeur VTT** ;
- La mise en place de **conventions de passage** entre propriétaires et professionnels de sports outdoor ;
- La création d'un poste de **garde rural** pour faire de la sensibilisation en complément des actions de police, de la gendarmerie, de l'ONF... ;
- La création de pistes de descente en forêt communale à l'identique de celle labellisée réalisée par Lans-en-Vercors dans sa forêt.



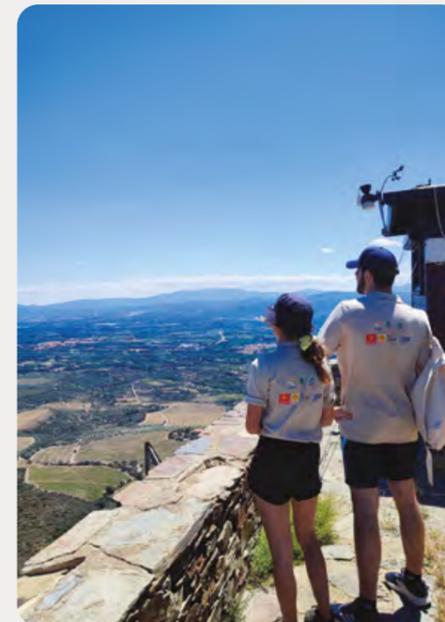
Nathalie REGOND-PLANAS, Présidente du Pays Pyrénées Méditerranée et maire de St-Génis-des-Fontaines (66)

Les territoires du Pays Pyrénées Méditerranée, du Parc Naturel Régional (PNR) Pyrénées Catalanes et du PNR Corbières Fenouillèdes, sont très **exposés au risque incendie.** Ils sont, de plus, très **fréquentés**, tant par des locaux que des touristes. Afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce risque, un dispositif expérimental a été mis en place durant l'été 2024.

Huit médiateurs, formés au préalable, étaient présents sur les sites naturels ou culturels fréquentés et avaient pour missions de :

- **Expliquer la réglementation** vis-à-vis du risque incendie ;
- **Relayer l'alerte** sur un éventuel départ de feu ;
- Sensibiliser sur les **bons comportements** à adopter pour réduire le risque.

Le bilan de l'expérimentation est positif. Aller à la rencontre des usagers sur le terrain est important pour **rappeler les messages de prévention au moment où ils doivent être appliqués.** Au sein du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée, nous avons sensibilisé plus de 4 351 personnes. Un bilan de cette expérimentation a été réalisé avec les autres territoires ; il permettra de déterminer les modalités de reconduction du dispositif.



© Sandra Enaud

^ Les médiateurs-incendie, été 2024



Pour en savoir plus, visionnez le reportage.

Action financée par



En partenariat avec



Échanger avec des acteurs de la filière

Les Communes forestières et leurs partenaires ont également développé des outils pour **FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE**.



VISITE TERRAIN

Au cas par cas et pour favoriser le dialogue entre le propriétaire, le gestionnaire et la commune, les Communes forestières peuvent organiser des visites terrain, en petit groupe. Se rendre sur site et discuter dans un contexte plus concret peut permettre d'apaiser les tensions et de faciliter la recherche de solutions.



RENCONTRES ÉLUS/ PROFESSIONNELS

Pour qu'ils puissent expliquer leurs points de vue, il est important que les élus **aillent à la rencontre des acteurs de la filière**. Cela peut se faire lors d'événements thématiques, de tables rondes, de visites en forêt...

Exemple

Afin de permettre un dialogue entre élus et techniciens des collectivités, forestiers et administrations, les Collectivités forestières Nouvelle-Aquitaine ont organisé une **visite de chantier**, en partenariat avec Fibois Landes de Gascogne, le CNPF et les ETF Nouvelle-Aquitaine. Les participants ont pu échanger sur des sujets sources de tension comme : l'organisation d'un chantier forestier, les contraintes des différentes parties prenantes, la réglementation et le cas spécifique des Espaces Boisés Classés.



Rencontre : élus-professionnels - Visite de chantier forestier

Vendredi 13 décembre de 10h30 à 12h30
Au domaine de Beterette à Gelos (64)



JEU DE RÔLE

Le jeu de rôle est un **outil ludique** qui propose aux participants de suivre un scénario en incarnant différents personnages, dont les positionnements et les rôles sont décrits dans des cartes qu'ils tirent en début de partie. Ce type d'outil peut être utilisé dans des contextes professionnels comme des réunions, des formations... Ainsi, afin de **faciliter le dialogue entre des exploitants forestiers et des élus**, les Collectivités forestières Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et Fibois Nouvelle-Aquitaine, ont conçu un jeu de rôle ayant pour sujet l'organisation d'un chantier forestier.



Le format du jeu de rôle que nous avons conçu propose de travailler sur des cas **concrets mais fictifs de chantiers** forestiers. Les participants, s'ils acceptent de se prêter au jeu, sont amenés **à sortir de leur posture habituelle pour adopter celle d'acteurs avec lesquels ils ont l'habitude d'échanger** mais dont ils ne partagent pas toujours les points de vue.

La mise en situation par le jeu permet une meilleure compréhension de certains arguments ou réactions. De plus, le caractère fictif des scénarios proposés permet de **gommer les tensions** qui pourraient exister dans des cas réels. La mise en situation par le jeu permet une meilleure compréhension de certains arguments ou réactions. Ce temps de jeu est suivi d'un temps d'échange et de retour d'expérience, tout aussi important.

Développer un jeu de rôle est un projet à part entière qui demande de **bien connaître le territoire et les contextes forestiers** pour proposer des scénarii cohérents avec ce que vivent les acteurs forestiers. De plus, **l'animation doit être maîtrisée** pour pouvoir répondre, au fur et à mesure du jeu, aux questions des participants (sur la législation, sur le contexte forestier...). Pour autant, ce format pédagogique est apparu très efficace. Les conditions de l'échange, créées par un support ludique, sont meilleures et les participants repartent avec des **connaissances** car le jeu leur a demandé de **s'approprier des postures et de les défendre** auprès des autres joueurs.

Laure DANGLA, Chargée de mission forêt, Responsable du Pôle Animation et territoire durable, Parc Naturel Régional Périgord-Limousin



Ce type d'outil suppose une vraie préparation en amont tant sur le contenu que sur les méthodes d'animation utilisées.



PORTER DES PROJETS COMMUNS

La participation à des **groupes de travail multipartenariaux** crée le dialogue et permet de mieux comprendre les positionnements d'autres acteurs forestiers, environnementaux, naturalistes ou de la société civile.

Exemple

Le réseau des FoRêts en libre Évolution NaturElle (FRENE) qui vise à restaurer la fonctionnalité et favoriser la résilience des écosystèmes forestiers naturels en préservant les vieux arbres et leur biodiversité est composé de nombreux partenaires : Parcs naturels régionaux, France Nature Environnement, communes, naturalistes, forêts privées et Office National des Forêts. Les échanges et travaux de ce réseau permettent de suivre dans le temps des forêts en libre évolution.



MÉTHODE DE DIALOGUE

Afin de faciliter les échanges, des **MÉTHODES DE DIALOGUE DÉTAILLÉES** sont développées.

Exemple

La méthode Brossier-Pallu a pour objectif de **favoriser et animer le dialogue entre propriétaires forestiers et chasseurs**, au sujet de l'équilibre forêt-gibier. Développée par plusieurs partenaires, elle propose différentes étapes clés :

- la réalisation d'un état des lieux sur la sylviculture et la gestion administrative de l'espace forestier ;
- les données cynégétiques ;
- l'élaboration d'un diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier partagé et accepté par l'ensemble des parties ;
- la fixation d'objectifs débouchant sur des actions à entreprendre et un partenariat à engager ;
- un suivi dans le temps de ces actions.

Un maître d'œuvre formé à la démarche l'anime en assurant les échanges lors de visites terrain et de temps participatifs.



Pour en savoir plus, consultez le guide dédié

Communiquer

Afin d'accompagner les élus dans leur rôle de médiateur, plusieurs outils de communication sont mis à leur disposition. Ce sont autant d'outils ressources que les élus et les techniciens peuvent **S'APPROPRIER ET DÉCLINER** DANS LA COMMUNICATION DES COMMUNES OU INTERCOMMUNALITÉS.



LETTRES D'INFORMATIONS



- Au NIVEAU NATIONAL, le **Cofor Info**, lettre mensuelle, présente les volontés politiques de la FNCOFOR et les décisions stratégiques prises par son président, en concertation avec les membres du Bureau et du Conseil d'administration. Des actualités de la filière forêt-bois, le développement de nouveaux projets nationaux et un agenda des événements auxquels participe la Fédération sont aussi abordés dans ce document.

La **Lettre B** publiée par France Bois Forêt permet de se tenir informé, tous les trimestres, des programmes et des actions réalisées ou financées par l'inter-profession.



Cliquez ici pour la consulter



- Au NIVEAU RÉGIONAL, des **lettres d'informations** sont également éditées. Elles abordent les **actualités régionales et départementales** des Communes forestières et fournissent des **informations thématiques, des conseils mais également des contenus rédigés ou des visuels** que les élus peuvent **réutiliser tels quels dans les lettres d'informations municipales pour informer les habitants**. Ces contenus sont publiés en fonction du calendrier communal.

La **Lettre info des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes** et son zoom sur les règles pour passer l'été en forêt.



Flashez ce code pour lire le zoom spécial sur les règles à respecter en forêt l'été



PANNEAUX D'INFORMATION

Les Communes forestières développent **des modèles d'outils de communication pour informer le grand public en forêt** : modèle de panneaux de déclaration de chantiers, d'existence d'une Forêt pédagogique sur la commune, visuels...



^ Panneau développé par l'ONF et les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes pour informer sur les actions de gestion – Forêt communale de Lans-en-Vercors (38)



^ Panneau présentant la Forêt pédagogique de Lirac (30)



RÉSEAUX SOCIAUX ET SITES INTERNET

Les Communes forestières et leurs partenaires publient régulièrement sur **leurs réseaux sociaux et sites internet respectifs**. Ce sont autant de contenus sur les projets accompagnés par les Communes forestières ainsi que les actualités de la filière que les élus peuvent relayer sur leurs réseaux sociaux ou réutiliser dans les communications de leur commune.



Exemple : Publication d'une élue Patricia MORHET-RICHAUD



Page LinkedIn

Fédération nationale des Communes forestières



Chaîne YouTube

Fédération nationale des Communes forestières

Les réseaux sociaux de la FNCOFOR : les actualités des Communes forestières et de la filière forêt-bois, pour accompagner les élus



site internet

fncofor.fr



Page LinkedIn

France Bois Forêt



Chaîne YouTube

FranceBoisForet1



X

@franceboisforet

Les réseaux sociaux de France Bois Forêt : de nombreux formats de sensibilisation et des ressources sur la filière



Instagram

@franceboisforet



Tik tok

@leboisetlaforet



Facebook

@franceboisforet



site internet

franceboisforet.fr

PÉRENNISER DES GOUVERNANCES FORESTIÈRES

Comment puis-je maintenir le dialogue entre les acteurs sur mon territoire?
 Comment puis-je partager et valoriser mon expérience d' élu médiateur?

Où puis-je trouver de l'information sur les actions de médiation menées par d'autres territoires?
 ...

Entretenir l'échange entre pairs

→ Petit-déjeuner entre élus

Coconstruire une stratégie

→ Living-lab forestier

Créer des dispositifs de concertation actifs sur le territoire

- Chartes forestières du territoire
- Comités de massif/ Comités forêt

S'il est important de faire de la médiation sur son territoire, favoriser les conditions pour que celle-ci se maintienne sur le temps long l'est tout autant. Ainsi, les Communes forestières recommandent de mettre en œuvre des gouvernances forestières locales pérennes. Ici sont présentés moins des outils que des démarches et conseils afin d'instaurer une gouvernance harmonieuse avec les différents acteurs forestiers.

LÉGENDE

TYPOLOGIE D'OUTILS
 Questions qui illustrent l'état d'esprit de l' élu

Action que peut engager l' élu

→ Outils et démarches

Entretenir l'échange entre pairs



PETIT-DÉJEUNER ENTRE ÉLUS

En accompagnant les élus, les Communes forestières ont identifié un véritable besoin de **PARTAGE D'EXPÉRIENCE ENTRE ÉLUS DES PROBLÉMATIQUES ET DES SOLUTIONS APPORTÉES.** **L'écoute et le dialogue entre pairs fait partie de la médiation.** C'est dans cet objectif que les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur ont développé les **Cafés des Collectivi-thés forestières.**



PATRICIA MORHET-RICHAUD, Présidente des Communes forestières Hautes-Alpes, Vice-Présidente de la FNCOFOR, Adjointe au maire de la commune de Lazer (05)

À l'échelle du département, nous organisons **2 à 3 Cafés des Collectivi-thés forestières par an.** L'idée est de réunir, dans un cadre informel et en début de matinée, un groupe réduit d'élus (maximum 20 participants). Les conditions sont réunies pour **favoriser l'expression et l'écoute entre élus** : le format est très libre, il y a peu de techniciens, il n'y a pas d'ordre du jour préétabli bien qu'une thématique puisse être pré-choisie, et les participants sont **installés en rond.** Nous faisons d'abord un tour de table pour permettre aux élus de faire part des enjeux de leur territoire et des éventuelles difficultés rencontrées. Les échanges qui suivent les prises de parole permettent aux Communes forestières de répondre aux questionnements des élus, de trouver des solutions aux problèmes posés, d'identifier des pistes d'actions à mettre en place ou des contacts à prendre pour approfondir la question... **En discutant, les élus se rendent compte que les difficultés sont partagées et qu'il y a des solutions.**

De plus, ces échanges sont très riches et permettent aux élus et aux techniciens des Communes forestières d'**être à l'écoute des élus des communes adhérentes** et d'**identifier des sujets** à aborder dans nos programmes de formation.



^ Café des Collectivi-thés forestières, La Barben (13)



^ Café des Collectivi-thés forestières, L'Argentière la Bessée (05)



Coconstruire une stratégie

Autour des sujets forestiers, des **DÉSACCORDS ET DES TENSIONS PEUVENT APPARAÎTRE**, souvent liés à des visions non partagées autour des usages des forêts. Plusieurs outils ou démarches peuvent être mobilisés pour répondre aux questionnements et travailler le sujet de manière concertée.



LIVING LAB FORESTIER

L'approche méthodologique du living lab met en relation des acteurs forestiers qui n'ont pas toujours l'habitude de dialoguer, afin :

- de **mobiliser pendant plusieurs mois les compétences et connaissances** de tous les acteurs forestiers du territoire ;
- d'**intégrer le futur utilisateur dans la conception de la solution.**

Cela assure une plus large acceptation de l'innovation proposée.

Le living lab est une approche méthodologique qui propose une **démarche de concertation** pour **répondre à un enjeu forestier identifié.**

Dès lors, il s'agit d'un outil qui participe à la médiation : il propose un **dialogue entre les acteurs forestiers autour d'un sujet spécifique**, afin de co-construire des solutions innovantes permettant de répondre aux problématiques du territoire.

Marieke BLONDET,
Enseignante-chercheuse en anthropologie sociale à AgroParisTech

L'élu peut être commanditaire et/ou contributeur et est accompagné dans la mise en œuvre de la démarche. La philosophie du living lab se décline en méthodologies d'animation variées et n'a pas toujours vocation à rester sur le territoire une fois la problématique travaillée résolue.



Pour en savoir plus, visionnez la vidéo.

Exemple Living lab forestier dans le pays de la Déodatie (Vosges)

En 2018-2019, dans un contexte d'importantes attaques de scolytes, est née la volonté de construire une stratégie collective d'adaptation des forêts au changement climatique dans le territoire du Pays de la Déodatie. Plusieurs actions ont été mises en place dans le cadre de ce living lab :

- Organisation d'ateliers permettant aux acteurs de partager leurs expériences et connaissances : **création d'une confiance mutuelle** ;
- Identification des besoins et attentes des acteurs : chacun exprime son idéal concernant le territoire ainsi que les éléments qu'il serait prêt à accepter vis-à-vis des autres acteurs > **identification d'une zone de dialogue commune** ;
- **Construction de scénarios prospectifs** : comment les acteurs perçoivent le territoire dans 40, 70, 100 ans ;
- Construction d'un **plan d'action dynamique.**



La méthodologie living lab a permis d'articuler les volontés des propriétaires, les a mis en lien avec les attentes des parties prenantes tout en les connectant aux savoirs-faires techniques des forestiers.

Maxence ARNOULD, Enseignant chercheur à AgroParis-Tech dans la vidéo de présentation de ce living lab.

Le plan d'action qui avait été établi conjointement entre tous ces acteurs a alors pu être mis en place sur le territoire afin de répondre à l'enjeu forestier identifié.

Créer des dispositifs de concertation actifs sur le territoire

Afin d'inscrire des actions de médiation **DANS LE TEMPS LONG** **ET EN COHÉRENCE AVEC LES ENJEUX LOCAUX**, des stratégies territoriales peuvent être mises en place. Elles permettent d'**installer les conditions d'une concertation active et renouvelée**. De nombreux outils présentés dans ce guide peuvent être intégrés aux programmes d'actions définis dans le cadre de ces démarches.



CHARTES FORESTIÈRES DE TERRITOIRE

Outil d'aménagement du territoire, les Chartes forestières de territoire (CFT) ont été instituées sous l'impulsion des Communes forestières par la Loi d'orientation sur la forêt de 2001, modifiée par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010. Elles sont **établies volontairement à l'initiative d'acteurs locaux, notamment les collectivités**.

Après un **diagnostic territorial** et une phase de concertation large, l'ensemble des acteurs d'un territoire définissent des **objectifs partagés** et un **programme pluriannuel d'actions pour valoriser les espaces forestiers**. La charte prend en compte tous les usages de la forêt : économique, environnemental et social et est conduite de manière concertée par un comité présidé par un représentant élu d'une des collectivités.



Julien CHESNEL,
Réfèrent Forêt, Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux

Les CFT sont de vrais outils de concertation. Elles sont non contraignantes mais elles permettent de créer du dialogue entre les acteurs locaux : élus, les acteurs de la filière, les associations et tous les autres usagers qui **s'engagent ensuite volontairement sur un programme d'actions partagé**. Elles sont également **pensées sur le temps long, sont**

révisées à échéance plus ou moins espacées et s'inscrivent dans des stratégies de territoire.

Les thématiques travaillées dans les chartes sont multiples et dépendent des contextes forestiers : préservation de la biodiversité, risques, développement de la filière forêt-bois locale, sensibilisation du grand public, tourisme...



Exemple ①

La métropole Rouen Normandie s'est dotée d'une première charte en 2004. Dans un contexte qui compte plusieurs forêts domaniales autour de la métropole, la **charte était initialement axée sur la fonction sociale de la forêt et l'accueil du public**. Au gré des révisions, elle a **évolué** pour intégrer de **nouvelles orientations autour de l'économie du bois et de la biodiversité**, afin de valoriser les forêts du territoire dans leur multifonctionnalité. Des liens forts se sont créés au fil du temps avec les territoires voisins également porteurs d'une Charte.



Consulter la CFT Rouen métropole

Des actions sont estampillées

« **interchartes** » dans les différents plans d'actions et depuis quelques années, le comité de pilotage est intercharte également. Cela permet de **réunir les acteurs**, souvent régionaux, chaque année sur une journée entière mêlant des points d'avancement des différentes chartes et des visites de terrain.

Christelle SIMON,
Responsable Forêt, Métropole Rouen Normandie



© Arnaud Berterau



^ Sensibilisation au risque incendie - Forêt pédagogique de Eyguières (13), commune de la CFT des Alpilles

Exemple ②

Le programme d'actions de la Charte Forestière des Alpilles (Provence-Alpes-Côte d'Azur) prévoit notamment la **coordination des différents usages pour un partage harmonieux de l'espace forestier et la « construction d'une culture forestière commune** par une démarche pédagogique et une communication ciblée ».

Dans ce cadre, plusieurs communes ont créé des **Forêts pédagogiques** qui sont accompagnées par les Communes forestières.



Pour en savoir plus sur cette CFT consultez le site du PNR des Alpilles et le document « L'essentiel de la Charte Forestière des Alpilles ».



© Fanny Marquier

^ Présentation de la Charte Forestière de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole aux Rencontres Nationales des Territoires Forestiers, en septembre 2024, en Normandie.

Afin de **favoriser les bonnes pratiques et le développement des CFT**, les Communes forestières et leurs partenaires proposent un ensemble d'outils (exemples : [Fiche politique forestière territoriale et CFT](#), [Guide méthodologique](#), [Question-Réponse...](#)).

De plus, la FNCOFOR organise, tous les deux ans, les **Rencontres Nationales des Territoires Forestiers**, où de nombreux acteurs des chartes présentent les actions mises en place sur leur territoire et échangent sur les bonnes pratiques.



Pour en savoir plus sur les Rencontres Nationales des Territoires Forestiers



© ONF



COMITÉS DE MASSIF/COMITÉS FORÊT



Depuis plusieurs années, les agents de l'ONF et les élus sont régulièrement interpellés sur les choix de gestion faits dans les forêts publiques. Les attentes des usagers de la forêt sont fortes pour **concertar, co-construire et intégrer** les points de vue de la société dans la gestion.

Pour y répondre, l'ONF a mis en place **plusieurs outils et dispositifs** : outils pédagogiques, formation des agents au dialogue, instances de discussion sur la gestion des forêts... parmi lesquels les **Comités forêt**.

Les Comités forêt, les Comités de pilotage Forêt d'exception ou les comités de gestion sont des **instances de dialogue consultatives**.

Ils sont mis en place **à l'initiative de l'ONF** et ont pour objectif de faire un **suivi de la gestion de la forêt et de susciter l'échange autour de celle-ci avec les usagers**. Ainsi, des réunions rassemblant des élus, des professionnels de la forêt, des associations du territoire sont organisées régulièrement. C'est l'ONF qui assure le secrétariat et la gestion des Comités, présidés à titre symbolique par un élu ou un sous-préfet.

Dès l'installation du comité, il est rappelé qu'il s'agit d'un **espace de discussion et non de décision**. Ainsi, des engagements peuvent être pris en séance mais **la décision, éclairée par les avis des participants, revient au propriétaire**.

Les résultats de ces comités sont variables, en fonction des enjeux de multifonctionnalité de l'espace forestier mais aussi de l'ancienneté du comité. Souvent, les premières années du comité permettent de **faire de l'information et de la consultation puis le comité progresse vers une véritable concertation et la proposition d'actions**.

Il est par ailleurs important de **renouveler régulièrement les participants** afin qu'ils représentent bien la population et que le comité puisse jouer un **rôle de sonde du territoire** sur les questions forestières.

EXEMPLE

LA STRATÉGIE DE MÉDIATION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE COMTÉ (70)

La Communauté de communes de la Haute Comté a mis en œuvre **plusieurs actions de médiation**. Avec ses élus, elle s'est également inscrite dans **des actions de portée départementale et régionale**. À travers le déploiement de différents outils présentés dans ce guide, l'ensemble illustre une stratégie de médiation territoriale.



Mikaël POISSONNET,
Directeur adjoint, Communes forestières
Bourgogne-Franche-Comté



LÉGENDE

LES INDISPENSABLES DE L'ÉLU
FORESTIER-MÉDIATEUR

ÉCOUTER ET COMPRENDRE

DÉVELOPPER L'ÉCHANGE AVEC ET ENTRE
TOUS LES USAGERS DE LA FORÊT

PÉRENNISER DES GOUVERNANCES
FORESTIÈRES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE COMTÉ

1 ENQUÊTE

Menée par les Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté, auprès des territoires pourvus de **STRATÉGIES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER** pour identifier les types de **tensions** entre usagers de la forêt ainsi que les **solutions** déjà mises en œuvre pouvant être reproduites.

1 GUIDE

Rédigé par les Communes forestières et destiné aux élus, il leur permet de **renforcer leur culture forestière** sur les droits et les devoirs des différents usagers de la forêt et **faciliter leurs échanges avec le grand public**.

DES ATELIERS

Ce travail a permis de définir et d'expérimenter des outils pour mieux partager l'espace forestier.

Destinés aux élus, ils ont été organisés dans **7 territoires** de la région, dont la Haute Comté, pour identifier les usages qui génèrent des tensions dans leur forêt communale par la **technique du photolangage**.

Pour sensibiliser les élèves et créer du lien entre l'école et les acteurs forestiers, élus locaux, entreprises, gestionnaires, associations et grand public

39 FORÊTS PÉDAGOGIQUES

créées – dont 5 sur la Haute Comté – pour 126 communes concernées (regroupements pédagogiques inclus). Ce programme sensibilise plus de **1 600 élèves aux liens entre l'écosystème forestier, son territoire et les usages du bois**.

2 marchés des connaissances regroupant les Forêts pédagogiques d'un territoire ont été organisés avec des **ateliers préparés et animés par les élèves**, dont un à l'occasion de la

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

organisée par la Haute Comté, regroupant 150 élèves.



^ Marché des connaissances des Forêts pédagogiques de Haute-Saône (70), 2024

10 JOURNÉES À CONTROVERSE

Organisées aux échelles départementales, elles ont contribué à communiquer sur les pratiques sylvicoles sous un prisme différent avec l'ensemble des structures organisées s'intéressant à la forêt. Ces journées composées d' **ATELIERS ET DE TABLES RONDES** ont favorisé le dialogue et l'échange.

1 EXPOSITION

ITINÉRANTE

Conçue par les Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté et l'ONF, cette **exposition itinérante** sensibilise les élus, les scolaires et le grand public sur les forêts publiques face aux changements climatiques. **14 territoires** en ont bénéficié sur la période 2023-2024, dont la Haute Comté.

1 RÉSEAU

D'ÉLUS RÉFÉRENTS

Enfin, l'ensemble de ces actions de médiation s'appuie également **sur l'installation et l'animation de ce réseau d'une cinquantaine d'élus référents des Associations Départementales des Communes forestières** qui joue un rôle de proximité, facilitant la circulation de l'information avec les communes de leur secteur géographique, l'unité territoriale ONF et le bureau de l'association départementale des Communes forestières.

LE RÉSEAU

Créée en 1933, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association de communes et de collectivités qui représente tous les élus impliqués dans la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois, qu'ils soient propriétaires ou non.



+2 UNIONS DE MASSIF :

- MASSIF CENTRAL
- MASSIF DES PYRÉNÉES - UNION GRAND SUD

LÉGENDE :

UNIONS RÉGIONALES

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES
ET INTERDÉPARTEMENTALES

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

La Ruche
256 rue de la République - 73000 CHAMBÉRY
aura@communesforestieres.org
04 79 60 49 05

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Maison de la Forêt et du Bois
20 rue François Villon - 25041 BESANÇON Cedex
bourgognefranche-comte@communesforestieres.org
03 81 41 26 44

CORSE

Maison de l'agriculture
19 avenue Noël Franchini - 20090 AJACCIO
cofor-corsesud@orange.fr

GRAND EST

80 Boulevard Maréchal Foch - 54520 LAXOU
grandest@communesforestieres.org
03 83 28 95 84

ÎLE-DE-FRANCE

13 rue du Général Bertrand - 75007 PARIS
iledefrance@communesforestieres.org
06 42 54 65 19

NORMANDIE

1 rue des Côtes - 76520 MONTMAIN
normandie@communesforestieres.org
06 17 96 38 80

NOUVELLE-AQUITAINE

32 rue Gambetta - 64400 OLORON-STE-MARIE
nouvelleaquitaine@communesforestieres.org
05 59 39 06 65 - 06 38 85 49 52

OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

5 Rue Gaston Planté - 34790 GRABELS
occitanie@communesforestieres.org
04 11 75 85 17

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pavillon de Chasse du Roy René - CD7 Valabre
13120 GARDANNE
paca@communesforestieres.org
04 42 65 43 93



+ 2 UNIONS MASSIFS

Massif Central

Comité Massif Central des Communes forestières - Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts - Marmilhat
63370 LEMPDES
massifcentral@communesforestieres.org
07 77 22 05 24 | 06 28 47 20 34

Massif des Pyrénées

Union Grand Sud
6 rue du Barry - 31210 MONTREJEAU
grandsud@communesforestieres.org
05 61 88 38 34

*Pour les 4 régions ci-dessous,
n'hésitez pas à contacter la Fédération :*
federation@communesforestieres.org
01 45 67 47 98

BRETAGNE

Communes forestières Morbihan

CENTRE-VAL DE LOIRE

Communes forestières Cher et Indre

HAUTS-DE-FRANCE

Communes forestières Nord et Aisne

PAYS DE LA LOIRE

